

Le 3 septembre 2019

Monsieur le Chef de parti:

Une personne sur cinq ou près de 6 millions de Canadiens vivent avec l'arthrite, un nombre qui devrait atteindre les 9 millions d'ici 2040. L'arthrite regroupe plus de 100 maladies différentes, l'arthrose et l'arthrite inflammatoire étant les formes les plus courantes. L'une des causes d'incapacité au travail les plus répandues au Canada, l'arthrite figure parmi les plus importants défis pour notre système de soins de santé.

**La vision de la Société de l'arthrite est de créer un monde où les gens n'ont plus à vivre avec les effets dévastateurs de l'arthrite.** La participation du gouvernement est essentielle pour faire de cette vision une réalité. Il est crucial que l'on mette en place les politiques recommandées ci-dessous afin de régler le problème découlant du vieillissement et de l'augmentation de la population de personnes atteintes d'arthrite. Nous communiquons avec tous les partis politiques pour leur poser les questions ci-dessous et ainsi connaître leur opinion sur ces importants enjeux. Les réponses seront publiées sur notre site Web et partagées avec la communauté de l'arthrite.

- **S'assurer que tous les Canadiens ont un accès abordable aux médicaments dont ils ont besoin**  
Les différences entre la couverture d'assurance dans chaque province et celles entre les assurances privées et publiques font en sorte que les Canadiens ne bénéficient pas tous d'un accès équitable aux médicaments. Beaucoup de Canadiens ont de la difficulté à se procurer leurs médicaments. Nous avons besoin d'un programme national d'assurance-médicaments qui garantit que tous les Canadiens ont un accès équitable à un large éventail de traitements à un prix abordable, peu importe où ils se trouvent au pays. Ce programme doit viser à augmenter la norme d'accès plutôt que de la réduire, car ce qui convient à une personne peut ne pas convenir à une autre. En conséquence, il est important d'offrir un large éventail d'options. Tout effort pour faire avancer un régime national d'assurance-médicaments doit être guidé par une forte participation des patients, de façon à répondre à leurs besoins les plus urgents.

*Quelles mesures votre parti prendra-t-il pour garantir un accès équitable et abordable à un large éventail de traitements dans tout le Canada? Votre parti veillera-t-il à ce que les patients aient une voix dans le débat sur la création d'un régime national d'assurance-médicaments?*

- **Arrêter de taxer le cannabis médicinal et le rendre accessible en pharmacie**

Beaucoup de personnes atteintes d'arthrite dépendent du cannabis médicinal pour soulager les douleurs et les symptômes. Bien que le cannabis à des fins médicales soit autorisé comme médicament lorsqu'il est prescrit par des professionnels de la santé, il n'est pas traité comme tel. L'application de toute taxe au cannabis médicalement prescrit est incompatible avec la situation des nécessités médicales et des médicaments délivrés sur ordonnance qui sont détaxés aux termes de la *Loi sur la taxe d'accise*. Rendre le cannabis médicinal accessible en pharmacie permettrait d'établir une distinction claire entre le cannabis médicinal et le cannabis à usage récréatif, et aiderait à garantir que les patients reçoivent de l'information fiable sur l'usage sécuritaire et efficace du cannabis médicinal, et ce, de la part de professionnels de la santé formés.

*Votre parti détaxera-t-il le cannabis médicinal et le rendra-t-il accessible en pharmacie pour soulager le fardeau sur les personnes atteintes d'arthrite?*

- **Aider à réduire les délais d'attente pour les arthroplasties en augmentant le Transfert canadien en matière de santé**

L'arthrite est la principale cause d'arthroplastie, plus de 99 % des remplacements du genou et 80 % des remplacements de la hanche y étant associés. Beaucoup de provinces éprouvent de la difficulté à garantir un accès en temps opportun aux arthroplasties à cause d'une demande croissante et d'un manque de ressources. Dans plusieurs régions, les temps d'attente s'allongent, prolongeant inutilement la souffrance d'un grand nombre de Canadiens. Un [rapport récent de l'Institut canadien d'information sur la santé](#) (ICIS) a démontré que seulement 69 % des arthroplasties du genou et 75 % de celles de la hanche ont été pratiquées suivant la ligne directrice établie. Si le gouvernement fédéral augmente le Transfert canadien en matière de santé proportionnellement au niveau de croissance des demandes sur le système de santé (de 5 % à 6 % annuellement), les provinces seront en mesure de respecter le temps d'attente de 6 mois recommandé pour les arthroplasties du genou et de la hanche.

*Quelles mesures votre parti prendra-t-il pour réduire les délais d'attente pour une arthroplastie? Augmenterez-vous le Transfert canadien en matière de santé afin de réduire les temps d'attente dans tout le pays?*

Nous avons hâte de connaître la position de votre parti sur ces enjeux importants. La Société de l'arthrite se réjouit à l'idée de collaborer avec tous les partis politiques ainsi que le prochain gouvernement afin de mettre en place ces importants changements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de parti, l'expression de ma considération respectueuse.

Janet Yale  
Présidente et chef de la direction  
Société de l'arthrite